

RÉVÉLONS NOTRE
BIODIVERSITÉ



ABC des Garrigues, des Faucons et de la Lagune



ABC des FAUCONS

Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens

BILAN À MI-PARCOURS NOV. 2022



PREAMBULE

Les Atlas de la biodiversité communale (ABC) sont des démarches permettant aux communes, ou à des « structures intercommunales », de connaître, de préserver et de valoriser leur patrimoine naturel. Ces ABC sont soutenus par l'Office français de la biodiversité (OFB).



Il s'agit d'une démarche d'inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire communal, ou intercommunal. C'est aussi, et surtout, une démarche collective et participative visant l'implication de l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, activités économiques, ...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. Les ABC sont au final des outils d'information et d'aide à la décision pour les collectivités.

Depuis plusieurs années, sous la bannière de son programme « Révélons notre biodiversité », le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau (CPIE Bassin de Thau) accompagne les communes du territoire de Thau dans la dynamique d'émergence des ABC. Ainsi, trois projets d'ABC pluri-communaux ont pu voir le jour : l'ABC de la Lagune, l'ABC des Garrigues et l'ABC des Faucons.

Nichées au cœur du département héraultais entre vignes et cours d'eau, les communes de Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens ont décidé de s'organiser en consortium et de porter un projet commun d'« Atlas de la Biodiversité Communale des Faucons » afin d'engager concrètement les acteurs du territoire dans la transition écologique et dans la connaissance et la préservation de leur patrimoine naturel extraordinaire. Ce projet a été nommé lauréat par l'OFB en juillet 2021 pour une durée de 2 ans.

La mairie de Montagnac est le porteur du consortium de communes et donc l'interlocuteur unique de l'OFB. Le CPIE Bassin de Thau est signataire de l'accord de consortium en tant que partenaire opérationnel principal. Il réalise la mise en œuvre opérationnelle des actions. Il anime ainsi le réseau d'acteurs fédérés autour du projet de l'ABC des Faucons.

Les communes et le CPIE Bassin de Thau apportent une part de fonds propres dans le financement global du projet, co-financé par ailleurs par l'Union Européenne – NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité.



L'ABC des Faucons comporte trois volets : i. la réalisation d'inventaires professionnels ayant pour vocation d'inventorier les principaux groupes taxonomiques faune et flore terrestres, du territoire de projet, dans le cadre d'une expertise naturaliste spécialisée ; ii. des inventaires participatifs visant à mobiliser les citoyens, les élus et les acteurs socio-économiques du territoire dans l'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel local et la préservation de celui-ci ; iii. la mise en place d'aires éducatives avec les scolaires.

Le CPIE Bassin de Thau s'appuie sur les compétences de ses structures membres pour la réalisation des inventaires naturalistes : l'ADENA et la LPO Occitanie.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
OCCITANIE

Le réseau CPIE Bassin de Thau coordonne et anime les sorties grand public, les conférences, les stands d'information et divers évènements visant à sensibiliser les habitants et les acteurs socio-économiques des communes aux enjeux écologiques de leur territoire et afin de les rendre acteurs de la connaissance et de la préservation de leur patrimoine naturel.

Une aire éducative est un petit espace naturel géré de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège. Chaque commune dispose d'un budget dans le cadre de l'ABC des Faucons pour déployer une aire éducative sur son territoire communal. Le CPIE Bassin de Thau s'appuie sur les compétences pédagogiques de ses structures membres pour accompagner les établissements motivés.



Le CPIE Bassin de Thau travaille également en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et le Syndicat mixte du bassin de Thau, tous deux gestionnaires d'espaces naturels protégés sur le territoire, afin de cibler les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre dans le cadre de l'ABC des Faucons.



Atlas de la biodiversité communale des Faucons (Montagnac – Saint-Pons-de-Mauchiens)			
Date de soumission du rapport	02/12/2022	Période couverte par ce rapport (période de référence)	Du 01/07/2021 au 02/12/2022 (16 mois)
Convention de subvention n°	OFB/21/0531	Durée de mise en œuvre prévue par la convention	24 mois : (07/2021 – 07/2023)
Bénéficiaire de la subvention		Ville de Montagnac	
Responsable du projet		Mr Jean-Yves GENER	
Contact		jyg@ville-montagnac.fr	
Auteur du rapport		Réseau du CPIE Bassin de Thau	

Coût total prévisionnel du projet (<i>rappel</i>)	52 400,00 €		
Subvention accordée par l'OFB (<i>rappel</i>)	40 000,00 €		
Montant déjà versée par l'OFB (<i>rappel</i>)	12 000,00 € (30%)		
Montant des dépenses engagées sur la période de référence (<i>à titre indicatif</i>)	26 260,00 €	Consommation budgétaire (% du coût total)	50,11 %

SOMMAIRE

I. Analyse de l'existant

1. Méthodologie mise en place et hypothèses
2. Résultats
3. Perspectives

II. Inventaires professionnels

1. Protocoles des inventaires
2. Résultats commentés
3. Perspectives envisagées pour l'année 2 de l'ABC
4. Perspectives d'actions à inscrire dans le futur plan d'actions

III. Mobilisation citoyenne

1. Actions de communication
2. Actions de sensibilisation
3. Inventaires participatifs
4. Chantiers participatifs

IV. Aires Educatives

1. Etablissements concernés et nombre de classes par établissement
2. Méthodologie mise en place et grandes étapes
3. Principaux résultats – labellisation – actions

I. Analyse de l'existant

1. Méthodologie mise en place et hypothèses

Etant donné la surface assez importante que représente le territoire de l'ABC des Faucons par rapport au nombre de jours alloués pour l'acquisition de connaissances, il a été nécessaire d'orienter les prospections naturalistes au regard des données déjà existantes et des enjeux d'acquisition de nouvelles données.

L'analyse de l'existant s'est déroulée en plusieurs étapes clés et la stratégie de prospections de terrain à mettre en œuvre déterminée selon deux approches décrites ci-après.

Les communes de Montagnac et Saint-Pons-De-Mauchiens représentent une superficie totale non loin des 5500 ha abritant divers milieux et habitats tels que des friches, des terres agricoles, des garrigues et bien d'autres encore.

Tout d'abord, les données complètes compilées dans la base naturaliste du SINP ont été analysées par groupe taxonomique (Flore, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Oiseaux etc.) afin d'identifier leur répartition sur le territoire et de mettre en lumière les zones présentant peu de données. C'est potentiellement sur ces secteurs que des prospections complémentaires peuvent être nécessaires pour combler l'absence de données.

Pour rappel, le SINP est un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Il a ainsi pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité : espèces (faune, flore, fonge) d'une part, habitats naturels ou semi-naturels d'autre part, et la géodiversité afin de mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre (et selon les réglementations en vigueur). Il couvre l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) et porte sur le domaine terrestre comme marin.

Des ressources bibliographiques complémentaires ont été utilisées afin de constituer la base de cet état des lieux :

- les fiches officielles des périmètres d'inventaire ou à statut proches de la zone d'étude (ZNIEFF, ZICO, Directives Oiseaux et Habitats, etc.) ;
- les versions officielles des FSD des sites Natura 2000 transmises par la France à la commission européenne (site internet du Muséum national d'Histoire naturelle : <http://inpn.mnhn.fr>) ;
- la base de données en ligne du Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie ;
- la base de données interactive de la LPO OCCITANIE (<http://www.faune-lr.org/>) ;
- les atlas nationaux, régionaux et départementaux pour les compartiments biologiques pour lesquels ils sont disponibles ;

- les bases de données internes (flore et faune).

Des recherches complémentaires au sein des études d'impacts pour les différents projets d'aménagements prévus ou à venir ont également été effectuées afin de croiser la liste d'espèces potentielles sur le territoire de l'ABC.

Ces données existantes ont été analysées au travers de deux approches complémentaires.

Certains milieux sont des habitats pouvant représenter un enjeu sur le territoire et ont donc été choisis de façon préférentielle tels que les friches par exemple qui sont des zones d'alimentation ou de nidification favorables pour plusieurs espèces patrimoniales (Faucon crécerellette, Outarde Canepetière, Insectes, Flore de friches). Cette étape est donc dite centrée « Secteurs ».

En second lieu, nous avons sélectionné les espèces prioritaires faisant l'objet de prospections selon divers critères (enjeu de conservation, statut de protection, état de la population, habitat, autres statuts réglementaires, observations historiques, etc.). C'est ainsi que la réflexion a été ici orientée « Espèces ».

Chacun des habitats du territoire se révélant être plus ou moins favorable pour certaines espèces et les périodes de prospections variant également d'un groupe taxonomique à un autre ou d'une espèce à une autre, les deux approches décrites précédemment ont donc été combinées afin de définir des zones cibles.

2. Résultats

Avifaune

L'extraction de données du SINP de janvier 2022 a comptabilisé 139 espèces d'oiseaux dont 70 sont avérés nicheuses. On compte ainsi 26 espèces à enjeux (enjeux modéré à très fort) dont le Bruant Ortolan et la Pie-grièche Méridionale qui sont à enjeu très fort, ainsi que le Busard cendré, le Faucon Crécerellette, l'Outarde Canepetière et la Pie-Grièche à tête rousse classés eux en enjeu fort.

Sur l'ensemble des espèces à enjeux, les données à notre disposition sont majoritairement complètes sur le Faucon crécerellette (les suivis de reproduction sont effectués annuellement par la LPO OCCITANIE dans le cadre du PNA). Une mise à jour serait en revanche nécessaire pour compléter la base de donnée concernant l'Outarde Canepetière. L'espèce a notamment été découverte sur Montagnac en 2021 et il serait utile de valider si l'espèce est en phase de reconquête sur la commune de St-Pons-de-Mauchiens.

Les données avifaunistiques (espèces constituant un enjeu de conservation notable) récoltées dans la recherche bibliographique peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 139
- Nombre d'espèces à enjeu : 26
 - Nombre d'espèces protégées : 25
 - Nombre d'espèces menacées : 14
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 15

Espèce	Protection	Natura 2000	Dét. ZNIEFF	Liste Rouge		Effectif	Enjeu intrinsèque	Statut et enjeu sur la zone	Indiquer la valeur 1, 2, 3	Enjeu local	Liste Rouge Ile-de-France	Liste Rouge Midi-Pyrénées
Bruant ortolan	Art. 3	DO - I	Det. à critères	VU	EN		Très Fort			#N/A	RE	EN
Busard cendré	Art. 3	DO - I	Det. remarquable	EN	NT		Fort			#N/A	CR	CR
Chevéche d'Athéna	Art. 3	-	Det. remarquable	NT	LC		Modéré			#N/A	NT	VU
Circaète Jean-le-Blanc	Art. 3	DO - I	Det. à critères	LC	LC		Modéré			#N/A	NA	VU
Cisticote des joncs	Art. 3	-	-	LC	VU		Modéré			#N/A	NA	VU
Coucou geai	Art. 3	-	Det. remarquable	NT	LC		Modéré			#N/A	-	-
Faucon crécerellette	Art. 3	DO - I	Det. stricte	VU	VU		Fort			#N/A	-	-
Fauvette mélanocéphale	Art. 3	-	-	LC	NT		Modéré			#N/A	-	VU
Fauvette passerinette	Art. 3	-	-	LC	LC		Modéré			#N/A	-	LC
Grand-duc d'Europe	Art. 3	DO - I	Det. à critères	LC	LC		Modéré			#N/A	-	NT
Gubier d'Europe	Art. 3	-	Det. remarquable	NT	LC		Modéré			#N/A	CR	LC
Hirondelle rustique	Art. 3	-	-	NT	NT		Modéré			#N/A	LC	EN
Huppe fasciée	Art. 3	-	Det. remarquable	LC	LC		Modéré			#N/A	CR	LC
Linotte mélodieuse	Art. 3	-	-	NT	VU		Modéré			#N/A	NT	VU
Moineau friquet	Art. 3	-	-	NT	EN		Modéré			#N/A	NT	VU
Oedonème criard	Art. 3	DO - I	Det. à critères	LC	LC		Modéré			#N/A	NT	VU
Outarde canepetière	Art. 3	DO - I	Det. à critères	NT	CR		Fort			#N/A	RE	RE
Petit-duc scops	Art. 3	-	-	NT	LC		Modéré			#N/A	RE	NT
Pic épeichette	Art. 3	-	-	LC	VU		Modéré			#N/A	VU	LC
Pie-grièche à tête rousse	Art. 3	-	Det. à critères	NT	VU		Fort			#N/A	RE	EN
Pie-grièche méridionale	Art. 3	-	Det. à critères	EN	EN		Très Fort			#N/A	-	CR
Pipit rousseline	Art. 3	DO - I	Det. remarquable	VU	LC		Modéré			#N/A	NA	VU
Rollier d'Europe	Art. 3	DO - I	Det. à critères	NT	NT		Modéré			#N/A	-	-
Serin cini	Art. 3	-	-	LC	VU		Modéré			#N/A	LC	LC
Tourterelle des bois	-	DO - II	-	LC	VU		Modéré			#N/A	NT	LC
Verdier d'Europe	Art. 3	-	-	NT	VU		Modéré			#N/A	LC	LC

Amphibiens

La recherche bibliographique a révélé un manque de connaissance sur les points d'eau existants sur les deux communes. Une recherche plus approfondie devra donc être réalisée sur ce point.

Les données correspondant à ce groupe taxonomique (espèces constituant un enjeu de conservation notable) récoltées dans la recherche bibliographique peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 7
- Nombre d'espèces à enjeu : 1 (le Pélobate cultripède à enjeu de conservation très fort)
 - Nombre d'espèces protégées : 7
 - Nombre d'espèces menacées : 1
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 6

L'analyse des données a également mis en lumière la faible quantité de données concernant les Urodèles (tritons).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	déterminance ZNIEFF LR	Liste rouge UICN France	Liste rouge Régionale	Statut protection France	Statut Directive habitats	Enjeu régional LR
Pelobates cultripes	Pélobate cultripède	déterminante stricte	VU	VU	PN3	DH4	TRFO
Hyla meridionalis	Rainette méridionale		LC	LC	PN3	DH4	FAIB
Pelodytes punctatus	Pélogyte ponctué		LC	LC			FAIB
Bufo calamita	Crapaud calamite		LC	LC	PN3	DH4	FAIB
Lissotriton helveticus	Triton palmé		LC	LC			FAIB
Bufo bufo	Crapaud commun		LC	LC			FAIB
Pelophylax ridibundus	Grenouille rieuse	Introduite	LC	NE			INTR

Liste rouge France (IUCN)		Espèces menacées
CR	En danger critique d'extinction	
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)	
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)	
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)	
NA	Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)	
Protection Nationale		
	19-nov-07	
PN2	Article 2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat	
PN3	Article 3 : Protection stricte de l'espèce	
PN4	Article 4 : Protection partielle de l'espèce	
Directive Habitats		
DH2	Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)	
DH4	Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen	
	Espèces revues en 2022	

Reptiles

Une quinzaine d'espèce de reptiles ont été recensées dans la base de données SINP. Toutefois, certaines espèces de serpents sont peu représentées (seulement 1 donnée de Couleuvre Helvétique et 3 de Couleuvre Vipérine), probablement du fait de leur faible détectabilité. Certains secteurs peuvent donc faire l'objet de prospections spécifiques, surtout les zones humides afin de déterminer la présence de ces espèces de couleuvres qui sont normalement communes. L'intérêt en termes de conservation n'est donc que faible.

On remarque également une disparité dans les observations, par exemple on dispose de seulement trois données concernant le Psammodrome Algire contre 60 pour le Psammodrome d'Edwards. Or ces espèces sont toutes deux potentiellement présentes sur le territoire. Ainsi, des prospections plus poussées seront réalisées dans les habitats favorables au Psammodrome Algire (pentes rocailleuses et affleurements rocheux des garrigues et maquis méditerranéens) pour compenser ce manque de données.

L'analyse de ces données a pu faire ressortir la synthèse suivante :

- Nombre de taxons : 15
- Nombre d'espèces à enjeu : 6
 - Nombre d'espèces protégées : 14
 - Nombre d'espèces menacées : 1 (le Léopard Ocellé)
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 5

Nom scientifique	Nom vernaculaire	déterminance ZNIEFF	Liste rouge France	Liste Rouge régionale	Statut protection France	Statut Directive habitats	Enjeu régional
<i>Timon lepidus</i>	Léopard ocellé	déterminante stricte	VU	VU	PN3		TRFO
<i>Psammodromus hispanicus</i>	Psammodrome d'Edwards	déterminante stricte	NT	VU	PN3		FORT
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié		LC	VU	PN3		MODE
<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire	remarquable	LC	NT	PN3		MODE
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier		LC	NT	PN3		MODE
<i>Rhinechis scalaris</i>	Couleuvre à échelons		LC	NT	PN3		MODE
<i>Podarcis liolepis</i>	Léopard catalan		LC	LC	PN2		FAIB
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine		LC	LC	PN3		FAIB
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine		LC	LC	PN3		FAIB
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie		LC	LC	PN3		FAIB
<i>Lacerta bilineata</i>	Léopard vert occidental		LC	LC	PN2	DH4	FAIB
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier		LC	LC	PN2	DH4	FAIB
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile		LC	LC	PN3		FAIB
<i>Podarcis muralis</i>	Léopard des murailles		LC	LC	PN2	DH4	FAIB
<i>Testudo graeca</i>	Tortue grecque		NA	NA	NA		TRFAIB

Liste rouge France	(IUCN)	
CR	En danger critique d'extinction	Espèces menacées
EN	En danger	
VU	Vulnérable	

NT	Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)
Protection Nationale	19-nov-07
PN2	Article 2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat
PN3	Article 3 : Protection stricte de l'espèce
PN4	Article 4 : Protection partielle de l'espèce
Directive Habitats	
DH2	Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)
DH4	Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen
	Espèces revues en 2022

Insectes

On remarque un manque de données sur les orthoptères, ainsi des prospections ciblées seront effectuées sur ce groupe. Il en est de même pour les odonates et les araignées. La recherche des observations d'odonates sera mutualisée également avec les prospections Flore et Insectes effectuées sur et le long des points d'eau du territoire de l'ABC.

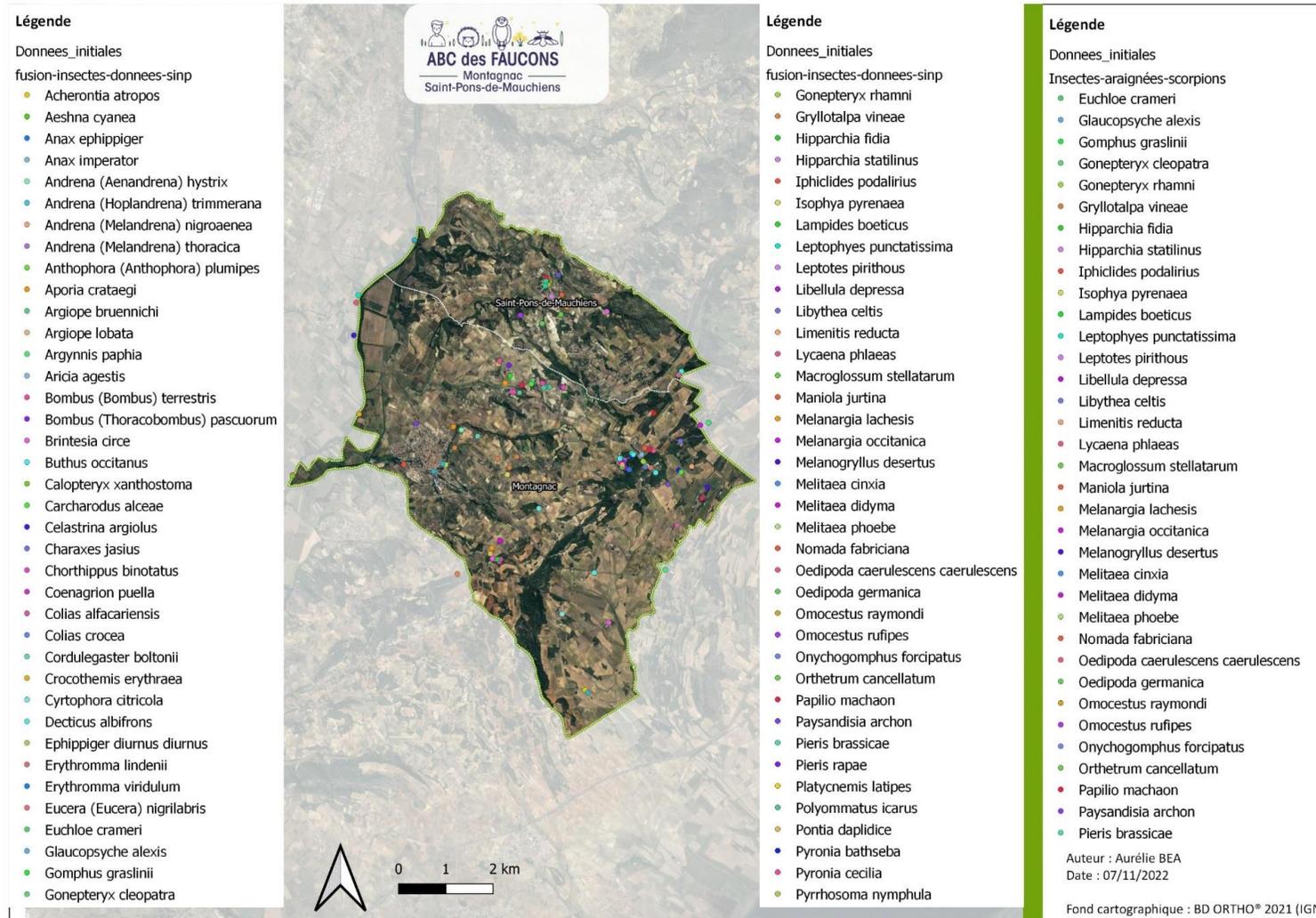
Etant donné le manque d'experts spécialisés en arachnologie, il semble toutefois difficile d'espérer combler le manque sur ce dernier.

En terme d'enjeux sur les espèces répertoriées dans la base SINP, on note la Gomphe de Graslin - *Gomphus graslinii* (libellule à enjeux de conservation très fort), la très connue Diane - *Zerynthia polyxena* classée LC sur la Liste Rouge des rhopalocères d'OCCITANIE 2019 (1 donnée seulement sur l'ensemble du territoire), et la Magicienne dentelée - *Saga Pado* identifiée en NT sur la Liste Rouge des orthoptères d'OCCITANIE 2022 (8 observations).

La répartition de l'ensemble des données de la base SINP (Janvier 2022) sur le territoire de l'ABC est représentée sur la carte ci-après.



REPARTITION DES DONNEES INITIALES Insectes du SINP (Janvier 2022)



Mammifères

Les enjeux majeurs en complément d'inventaires sont concentrés sur les chiroptères. Deux données uniquement concernent ce groupe taxonomique : le Minioptère de Schreibers et le Murin de Capaccini (1 donnée chacune) ont été enregistrés (enregistrement actif), mettant en lumière de grosses lacunes sur les communes de l'ABC des Faucons.

Concernant les mammifères terrestres, ci-dessous une synthèse des observations enregistrées :

- Nombre de taxons : 15
- Nombre d'espèces à enjeu : 2
 - Nombre d'espèces protégées : 4
 - Nombre d'espèces menacées : 1
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 1

La liste des espèces à enjeu est présentée dans le tableau ci-après :

NOM latin	Nom vernaculaire	Responsabilité régionale	Déterminance ZNIEFF LR	Liste rouge UICN France	PNA	Statut protection FR		Statut Directive habitats		Enjeu régional LR
						extinction	Article 2	Annexe II	Annexe IV	
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe, Loutre	modérée	Déterminante stricte	LC	OUI	OUI	PN2	DH2	DH4	FORT
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	faible		NT						MODE
<i>Genetta genetta</i>	Genette commune, Genette	modérée		LC			PN2			FAIB
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	faible		LC			PN2			FAIB
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	faible		LC			PN2			FAIB
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin		introduit	NAa						INTR
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot, Surmulot, Rat d'égout		introduit	NAa						INTR
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen			LC						NH
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen, Chevreuil			LC						NH
<i>Martes foina</i>	Fouine			LC						NH
<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot			LC						NH
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe			LC						NH
<i>Rattus rattus</i>	Rat noir, Rat commun			LC						NH
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux			LC						NH
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier			LC						NH

Liste rouge France		(IUCN)
CR	En danger critique d'extinction	Espèces menacées
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)	
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)	
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)	
NA	Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)	
Protection Nationale		
	19-nov-07	
PN2	Article 2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat	
PN3	Article 3 : Protection stricte de l'espèce	
PN4	Article 4 : Protection partielle de l'espèce	
Directive Habitats		
DH2	Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)	
DH4	Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen	

Flore

Les données floristiques proviennent de l'extraction de la base de données du SINP de janvier 2022. Seules les espèces observées depuis 1990 ont été prises en compte.

**** Ces listes issues du SINP contiennent des données douteuses qu'il conviendra de trier avant la remise du rapport final ****

Ces données floristiques peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 528
- Nombre d'espèces à enjeu : 21
 - Nombre d'espèces protégées : 7
 - Nombre d'espèces menacées : 3
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 14

La liste des espèces de flore à enjeu est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Liste d'espèces de flore à enjeu sur l'ABC Faucons (Source : SINP Janvier 2022)

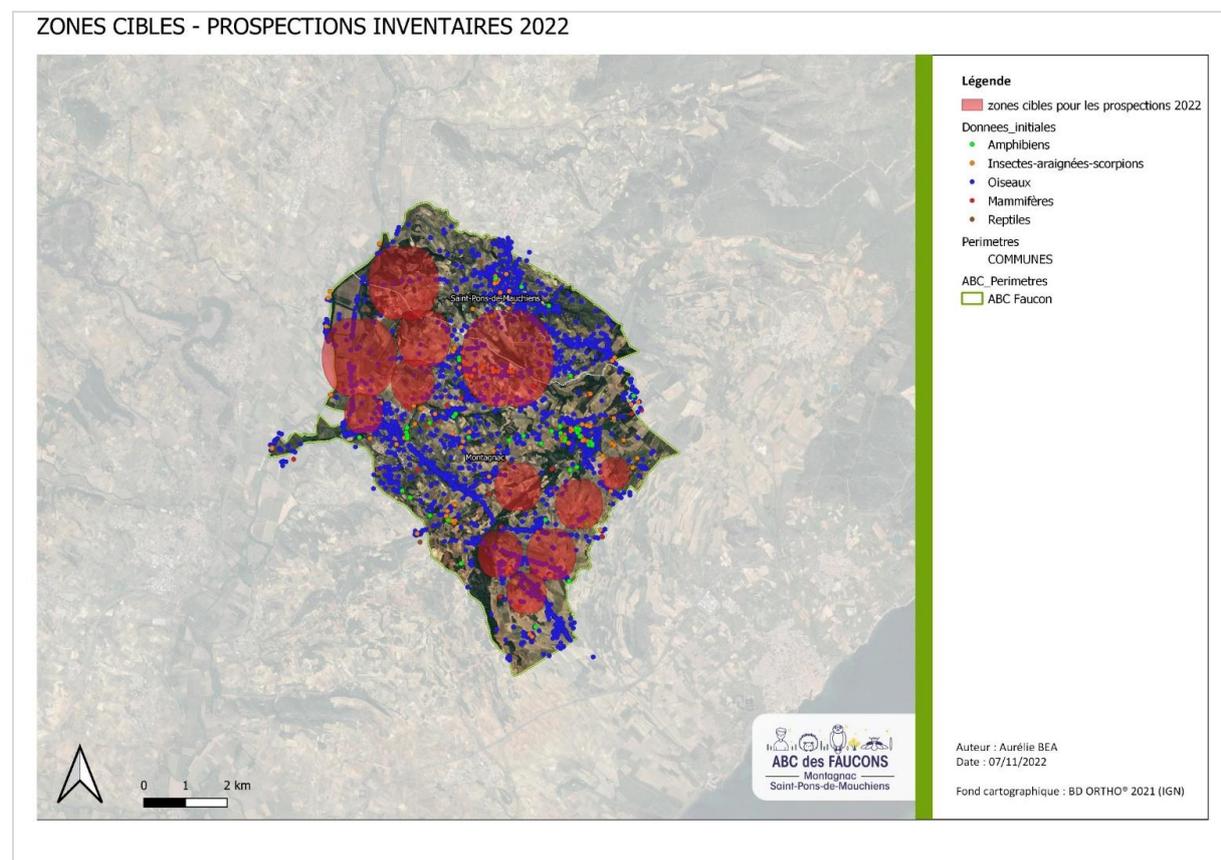
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection nationale	Protection régionale	Liste rouge	ZNIEFF	Enjeu
Teucrium fruticans L., 1753	Germandrée arbustive	NV1	NA	EN	R	tres_fort
Anemone coronaria L., 1753	Anémone couronnée	NV1	NA	NA	DC43	fort
Nonea erecta Bernh., 1800	Nonnée brune	NV1	NA	NA	DC43	fort
Ononis mitissima L., 1753	Bugrane sans épines	NA	RV91	VU	DS	fort
Gagea lacaitae A.Terracc., 1904	NA	NV1	NA	NA	R	fort
Anagyris foetida L., 1753	Anagyre fétide	NA	RV91	VU	DS	fort
Allium chamaemoly L., 1753	Ail petit Moly	NV1	NA	NA	DS	fort
Scolymus maculatus L., 1753	Scolyme maculé	NA	NA	LC	DC43	faible
Teucrium polium subsp. clapae S.Puech, 1971	Germandrée de la Clape	NA	NA	DD	DS	faible
Astragalus stella Gouan, 1773	Astragale étoilé	NA	NA	NA	DS	faible
Phalaris coerulescens Desf., 1798	Alpiste bleuâtre	NA	NA	NA	DS	faible
Centaurea benedicta (L.) L., 1763	Cnicaut béni	NA	NA	NA	DC43	faible
Aristolochia paucinervis Pomel, 1874	Aristolochie à nervures peu nombreuses	NA	NA	LC	DS	faible
Cota tinctoria subsp. australis (R.Fern.) Oberpr. & Greuter, 2003	Anthémis du Midi	NA	NA	NA	DS	faible
Helianthemum violaceum (Cav.) Pers., 1806	Hélianthème poilu	NA	NA	NA	DS	faible
Ononis pubescens L., 1771	Bugrane pubescent	NA	NA	NA	DS	faible
Helianthemum ledifolium (L.) Mill., 1768	Hélianthème à feuilles de léduum	NA	NA	NA	DS	faible
Thymus embergeri Roussine, 1952	Thym d'Emberger	NA	NA	NA	R	tres_faible
Hippocrepis ciliata Willd., 1808	Fer à cheval cilié	NA	NA	NA	R	tres_faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection nationale	Protection régionale	Liste rouge	ZNIEFF	Enjeu
Ononis breviflora DC., 1825	Bugrane à fleurs courtes	NA	NA	NA	R	tres_faible
Hypericum tomentosum L., 1753	Millepertuis tomenteux	NA	NA	NA	R	tres_faible

3. Perspectives

Secteurs

L'analyse de la répartition des données existantes, permet d'identifier des secteurs spécifiques, aujourd'hui sous-prospectés, sur lesquels augmenter les efforts de prospection. Ils sont présentés dans la carte ci-dessous.



Milieux

Au vu de l'analyse des données existantes, il a été ciblé de compléter l'état des lieux par des inventaires plus poussés sur les secteurs de friches agricoles / zones herbacées non

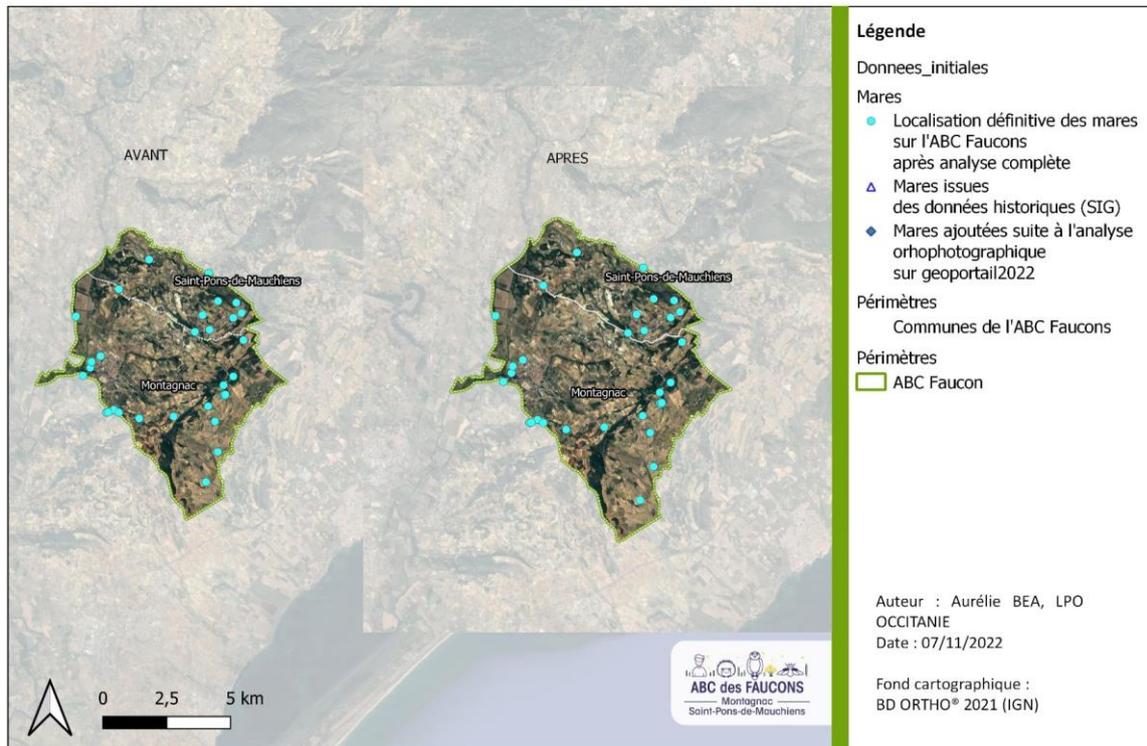
productives et sur les mares et points d'eau.

Dans le paragraphe I.1 Méthodologie mise en place et hypothèses, nous avons identifié certaines lacunes en terme de géolocalisation et identification des points d'eau du territoire. Un travail plus spécifique a donc été réalisé en collaboration avec les acteurs du territoire (associations naturalistes, chasseurs, élus etc.) afin de compléter l'inventaire des mares et points d'eau :

- Dans un premier temps, une recherche via les vues ortho-photographiques a été réalisée afin d'identifier d'éventuels mares non répertoriées sur les couches de géolocalisation de la base de données historique,
- Dans un deuxième temps, une analyse de l'ensemble de ces points d'eau a été effectuée à l'aide d'un logiciel spécifique. Ainsi, tous les points d'eau à très faible attractivité ou qui ne constituait pas un milieu favorable à l'observation d'espèces (piscine de particuliers par exemple, château d'eau etc.) ont été exclus des prospections.
- Enfin, une visite in-situ a été réalisée afin d'en mesurer les critères de potentialité de présence d'amphibiens, d'exclure si besoin certains points d'eau ou encore d'en ajouter de nouveaux.

La carte ci-après représente la localisation les différents points d'eau aux différentes étapes du processus d'analyse.

Localisation des mares avant et après analyse



Espèces

En tenant compte des zonages cibles identifiés précédemment, certaines espèces dites « parapluie » et patrimoniales ont été pré-identifiées pour faire l'objet de prospections professionnelles. Ce sont également des espèces soit à très faible détectabilité soit nécessitant un protocole très spécifique et qui ne peuvent pas faire l'objet d'inventaires participatifs en collaboration avec le Grand Public.

On note par exemple :

- le Rollier d'Europe,
- l'Outarde Canepetière et autres espèces de la plaine agricole,
- les insectes et la flore des friches et zones herbacées,
- les Chiroptères,
- la faune (odonates, amphibiens, reptiles) et la flore des mares et points d'eau.

Concernant les mammifères terrestres, bien qu'ils ne représentent pas un enjeu de prospections spécifiques, les empreintes ou autres indices de présence (poils, fèces, pelotes de rejection, restes alimentaires, coulées, nids, terriers, etc.) seront systématiquement

géoréférencés, décrits, et, si nécessaire, prélevés.

L'étude des chiroptères s'articule généralement selon plusieurs axes :

- La recherche de gîtes et la caractérisation des habitats, qui permettent d'estimer le type de fréquentation de la zone prospectée par les chiroptères et de raisonner en termes de fonctionnalités.
- Parallèlement, la pose de détecteurs passifs à enregistrement continu, de type SM3BATTM (Wildlife accoutics) pourra fournir une estimation quantitative de la fréquentation de la zone par les chiroptères, ainsi qu'un complément concernant les espèces recensées.

Les espèces plus facilement identifiables et qui peuvent faire l'objet d'inventaires participatifs et ludiques avec le Grand Public ont été sélectionnées en concertation avec les élus et en cohérence avec le programme des animations du CPIE Bassin de Thau. La liste est définie ci-dessous :

- Les rapaces nocturnes comme la Chevêche d'Athéna, le Petit-duc scops ou encore l'Effraie des clochers. Ils feront l'objet de sorties naturalistes nocturnes ouvertes au Grand Public afin de recenser les individus présents et observés.
L'installation d'un nichoir à Effraie des clochers en présence du public permettra par exemple une sensibilisation aux problématiques de conservation des oiseaux nocturnes.
- Les hirondelles et martinets, aisément détectables dans les zones habitées et/ou urbaines.
- Les guêpiers, dont les individus et les colonies sont aisément repérables.
- La faune et la flore des mares des jardins des particuliers.
- La flore spontanée urbaine.

Trames écologiques

La Trame verte et bleue (TVB) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire.

La TVB contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'étend jusqu'à la laisse de basse mer et dans les estuaires, à la limite transversale de la mer.

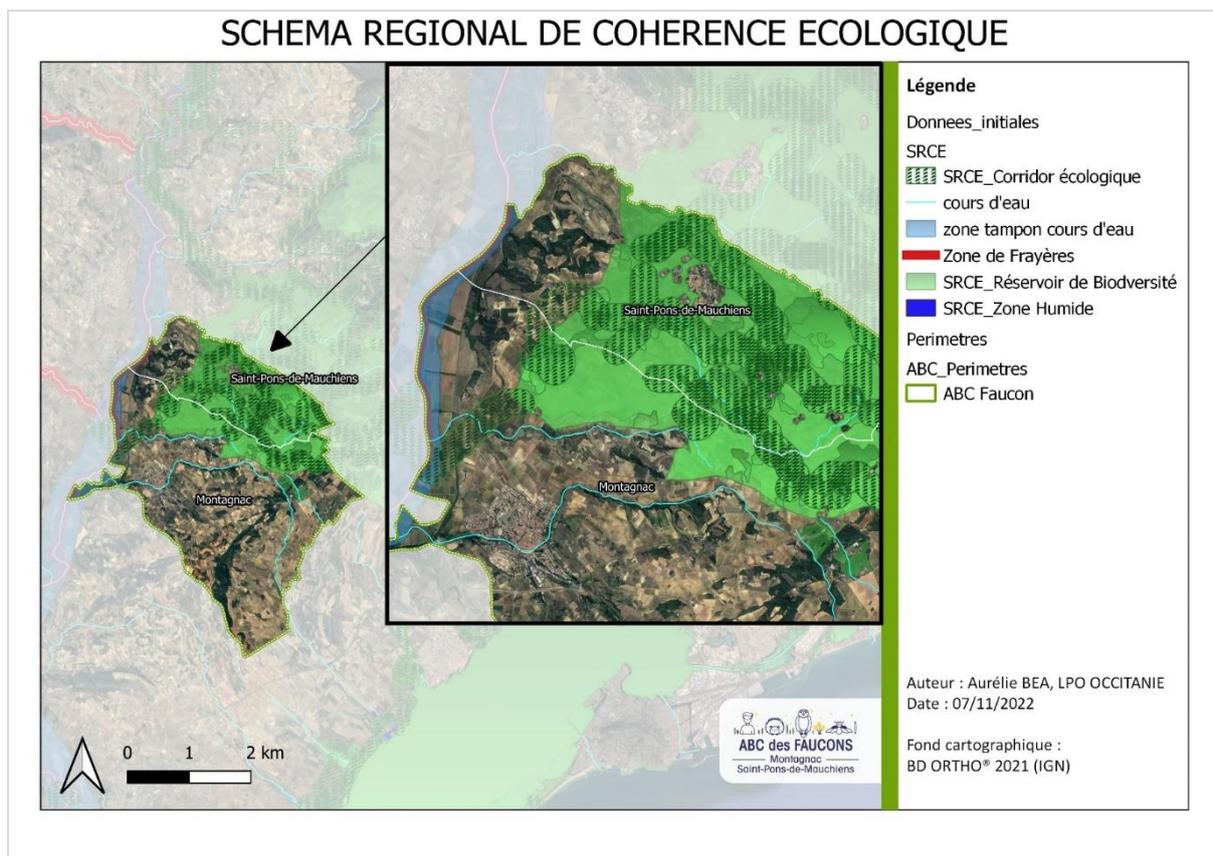
Les continuités écologiques constituant la TVB comprennent des réservoirs de biodiversité et

des corridors écologiques.

La déclinaison régionale de la TVB est le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient entre eux. Ce nouvel outil d'aménagement co-piloté par l'Etat et la Région est réalisé en région OCCITANIE. La carte ci-après localise le périmètre de l'ABC au sein des éléments de la TVB régionale.

Les communes de l'ABC des Faucons sont directement concernées dans sa partie Est par des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques de la trame verte et bleue.

Les éléments qui participent à la fonctionnalité écologique du territoire de l'ABC peuvent constituer des secteurs prioritaires de prospection, principalement pour les chiroptères qui utilisent majoritairement les corridors écologiques durant leur déplacement. La carte ci-dessous localise les principales composantes des trames écologiques sur les territoires couverts par l'ABC des Faucons.



II. Inventaires professionnels

1. Protocoles des inventaires

Oiseaux

Comme expliqué dans les paragraphes précédents, les inventaires professionnels s'articulent autour de quelques espèces prioritaires listées ci-dessous :

- Le Faucon Crécerellette, espèce « Phare » de cet ABC, est très représentative de nos milieux et habitats. Espèce grégaire, elle ne niche que dans certaines régions du pourtour méditerranéen dont les communes de l'ABC des Faucons font partie. Saint-Pons-De-Mauchiens fut d'ailleurs le noyau héraultais de la découverte de cette espèce qui y fut avérée nicheuse pour la première fois en 2002. La LPO assure les suivis de populations et de leur reproduction depuis de nombreuses années et des données sont donc disponibles au travers du PNA (Plan National d'Action) qui le concerne et porté par la LPO OCCITANIE. Dans le cadre de l'ABC des Faucons, aucun inventaire n'a donc été nécessaire pour cette espèce et les données qui seront présentées dans le bilan final seront donc issues des campagnes de suivies effectuées par la LPO dans le cadre du PNA. Pour le moment les résultats finaux ne sont pas encore disponibles et ne seront donc pas inclus dans ce bilan intermédiaire.

Le suivi de la population s'effectue via les observations des couples et juvéniles au sein des villages et lieux-dits occupés par l'espèce à plusieurs moments représentatifs de la saison de reproduction (phase de cantonnement, accouplement, ponte, nourrissage, envol des jeunes) soit entre mi-mars et fin juillet.

- Le Rollier d'Europe, espèce cavernicole qui niche généralement dans et autour des ripisylves et s'alimente au sein des milieux ouverts (vignobles, oliveraies etc.) et lui confèrent un intérêt certain en tant que bio-indicateur des plaines agricoles méditerranéennes.

Le protocole appliqué pour cette espèce se résume à la recherche d'individus présentant un comportement ou des indices laissant suspecter la nidification (apport de proie, chasse régulière, détection de nids, comportement très territorial, présence d'un couple avec jeunes etc...) lors de transects pédestres et/ou véhiculés dans les milieux favorables qui auront été sélectionnés en amont des inventaires. Les prospections 2022 se sont concentrées le long du tronçon hydrographique des deux communes et des ripisylves qui restent leurs principaux habitats de nidification. Cette espèce étant une

espèce nicheuse tardive, les prospections se sont échelonnées à partir de fin juin jusque fin juillet.

- L'Outarde Canepetière, oiseau de plaine agricole par excellence, affectionne les terrains ouverts. L'évolution de l'agriculture, l'urbanisation des terres agricoles et la construction d'infrastructures érodent petit à petit le milieu disponible pour l'Outarde canepetière, d'où l'intérêt de se pencher sur ses effectifs dans le cadre de ces inventaires. Cette espèce mimétique et très farouche est particulièrement difficile à observer dans son habitat naturel. Elle puise sa spécificité dans le fait que les mâles sont plus aisés à repérer sur le terrain que les femelles, ils représentent un bon indicateur proximal de l'état de la population. L'étude spécifique portant sur les mâles chanteurs permet donc d'avoir une idée de la dynamique de la population et de la mettre en relation avec certains facteurs corrélatifs (e.g. les milieux prairiaux). Le but de ces inventaires a donc été de quantifier les mâles chanteurs au sein du territoire de l'ABC des Faucons en réalisant des points d'écoute dans les milieux identifiés comme favorables à l'espèce ou encore qui présentaient des données historiques de présence d'individus.

26 points d'écoute ont été réalisés pendant les inventaires professionnels 2022. La période la plus favorable pour les sessions d'écoute se situe entre mi-avril et début juin.

Insectes

- Préparation avant terrain

Travail de cartographie pour identifier les sites intéressants au sein des zones de prospection prioritaires et préparation des listes d'espèces à enjeu potentiellement présentes.

La totalité des zonages pré-identifiés a été parcourue en suivant un cheminement semi-aléatoire. En effet, une attention particulière a été portée sur les habitats favorables aux espèces d'insectes présentant un enjeu local de conservation et/ou un statut de protection réglementaire.

La prospection consiste principalement à rechercher à vue les espèces volantes et édaphiques et à les capturer si besoin pour identification à l'aide d'un filet à papillons ou d'une pince entomologique semi-rigide. En complément, une recherche des plantes-hôtes, des œufs et des chenilles de papillons protégés potentiellement présents a aussi été réalisée afin de vérifier l'autochtonie des espèces. Les pierres et branches mortes ont été retournées pour observer les espèces géophiles et/ou lapidicoles. Les arbres de diamètres importants (ainsi que les cavités dans la mesure du possible) ont été minutieusement inspectés à la recherche d'indices de présence d'espèces saproxylophages (trous d'émergence, déjections, macro-restes, etc.). La végétation herbacée et les branches basses ont été fauchées à l'aide

d'un filet fauchoir permettant de compléter les inventaires notamment en ce qui concerne les orthoptères et les coléoptères (prospections estivales).

Les prospections se sont déroulées dans des conditions météorologiques favorables à la recherche d'insectes et ont permis d'inventorier les espèces printanières et notamment les lépidoptères rhopalocères.

- Prospections sur le terrain [JUIN – JUILLET – AOUT - SEPTEMBRE]

Amphibiens

- Préparation avant terrain

Travail de cartographie pour identifier les zones humides intéressantes (mares, cours d'eau, ...). Récupérer toutes les données disponibles auprès des communes, des collectivités territoriales et des associations concernant la présence de mares et de points d'eau (mares en garrigue ou zone agricole, étangs, abreuvoirs, ...).

- Prospection sur le terrain [FEVRIER – MAI]

Les prospections seront réalisées en première et seconde période de reproduction des amphibiens. Généralement, la première saison s'étend de février à mars et la seconde d'avril à mai. Toutefois, les déplacements et la reproduction des amphibiens est dépendante des conditions météorologiques.



Un premier passage en journée en Février permet de vérifier l'accessibilité des sites, de caractériser leur intérêt écologique et de réaliser une première recherche à vue.

Figure : Enregistrement audio de Crapaud calamite sur Montagnac au cours d'un passage amphibiens (Mars 2022)

Un second passage est ensuite réalisés en soirée en mars-avril. Les sessions de prospections de nuit, permettent de ne pas avoir recours au filet troubleau ou autre technique nécessitant une autorisation de capture.

Prospecter le site aquatique par repérage visuel et auditif des amphibiens (pontes, larves, adultes) :

- Faire un point d'écoute de 5 min à proximité du site aquatique, après le coucher du

soleil.

- Prospecter le site aquatique pour repérer les amphibiens à l'aide d'une lampe torche.
 - Conditions météorologiques

Vitesse du vent inférieure à 10-15km/h.

- Matériel

Lampe torche (puissance recommandée de l'ordre de 150 lumens).

Odonates

- Préparation avant terrain

Travail de cartographie pour identifier les sites intéressants au sein des zones prioritaires.

- Prospection sur le terrain_ [JUIN à AOUT]

L'observateur réalisera des relevés à vue et/ou par capture avec complément possible en prospectant les exuvies ou les larves. L'observateur réalisera une liste d'espèces d'Odonates, (au plus proche de l'exhaustif) présentes sur le site.

Lorsque cela est possible, l'observateur fournira un dénombrement précis des espèces observées ou des fourchettes d'abondance ou la présence.

L'observateur relevant des fourchettes d'abondance utilisera les intervalles suivant :

- 1 individu,
- 2 à 10 individus,
- 11 à 50 individus,
- >50 individus.

Les recherches ne se limiteront pas uniquement sur le milieu aquatique ou à son bord immédiat mais également dans les milieux terrestres du site comme les haies, les hautes herbes, les arbres, etc.

- Conditions météorologiques

Les relevés devront dans la mesure du possible être réalisés dans des conditions météorologiques optimales. Éviter, dans la mesure du possible, de faire un inventaire après des jours de pluie ou de forts orages. A l'inverse, certaines conditions de chaleurs très fortes peuvent inhiber l'activité des odonates. Leur recherche doit alors se faire plutôt en début ou

fin de journée afin d'éviter les heures chaudes.

- Matériel nécessaire pour les déterminations des imagos :
 - un filet,
 - une paire de jumelles,
 - une loupe à main.

Reptiles

En premier lieu, une phase préliminaire d'analyse fonctionnelle des habitats de l'ABC (analyse par photographie aérienne) a été effectuée afin d'orienter les prospections : recherche de zones refuges favorables aux mœurs des reptiles tels que les habitats rupestres ou humides, les lisières, les haies, les talus.

L'inventaire des reptiles est ensuite réalisé selon trois modes opératoires complémentaires :

- la recherche à vue, où prospection qualifiée de semi-aléatoire, s'opérant discrètement au niveau des zones les plus susceptibles d'abriter des reptiles en insolation (lisières, bordures de pistes, talus, pierriers, murets,

etc.). Cette dernière est systématiquement accompagnée d'une recherche à vue dite « à distance » où l'utilisation des jumelles s'avère indispensable pour détecter certaines espèces farouches tels que le Lézard ocellé ou les couleuvres.

- la recherche d'individus directement dans leurs gîtes permanents ou temporaires, en soulevant délicatement les blocs rocheux, souches, débris, etc., et en regardant dans les anfractuosités.

- la recherche minutieuse d'indices de présence tels que les traces (mues, fèces) au niveau des gîtes, ou les individus écrasés sur les axes routiers principaux ou secondaires.

La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) a fait l'objet de prospections ciblées, durant lesquelles cette espèce a été recherchée le long des cours d'eau entre le 1er avril et le 31 mai dans les conditions de détection favorables à l'espèce.

Les périodes de passage ont été choisies de façon à obtenir des conditions climatiques optimales pour la recherche des reptiles en activité (reproduction, alimentation...) soit aux heures propices à l'insolation, en l'absence de vent dès que possible et durant des journées ensoleillées.

- Prospections sur le terrain [AVRIL – JUIN – JUILLET - SEPTEMBRE]

Flore

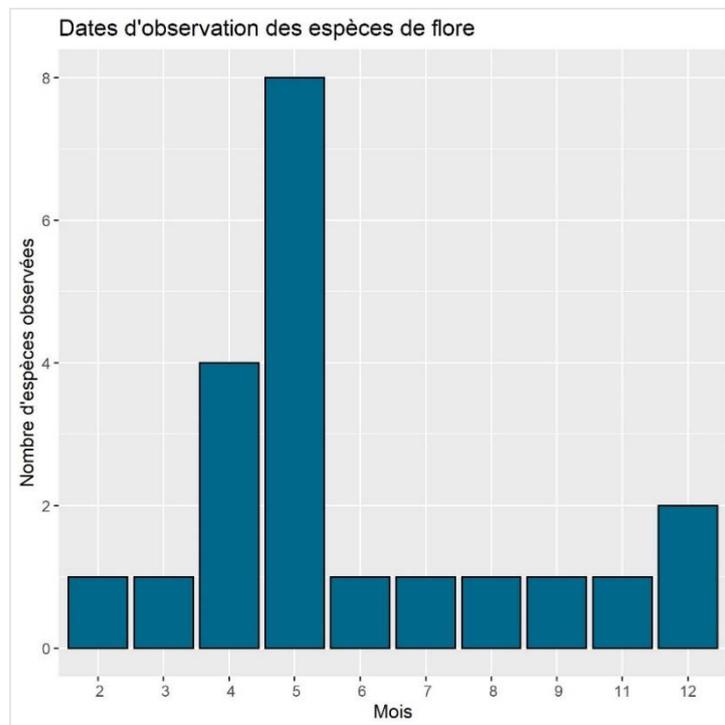
- Préparation avant terrain

Travail de cartographie pour identifier les sites intéressants au sein des zones de prospection prioritaires et préparation des listes d'espèces à enjeu potentiellement présentes.

- Prospection sur le terrain [AVRIL – MAI - JUIN]

La période la plus favorable pour observer le maximum d'espèces à enjeu sur le territoire de l'ABC des Faucons est le mois de mai. Des inventaires ciblés en avril et en juin pourront toutefois être réalisés.

Au cours des prospections de terrain, une attention particulière sera portée aux espèces à enjeu. Toutefois, les recherches ne se limiteront pas à ces espèces. L'observateur saisira toutes les espèces identifiées au cours d'un parcours réalisé au sein des zones de prospection prioritaires.



Graphique 1 : Nombre d'espèces à enjeu observées par mois sur le territoire de l'ABC Faucons (source : SINP, janvier 2022)

- Conditions météorologiques

Pas d'indications particulières.

- Matériel : une loupe à main.

Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE)

Les espèces végétales exotiques envahissantes sont relevées en même temps que les inventaires floristiques.

- Prospection sur le terrain_ [MAI – JUILLET]

Les dates de prospection sont calées sur celles des inventaires floristiques. La période la plus favorable pour observer le maximum d'espèces à enjeu sur le territoire de l'ABC Faucons est le mois de mai. Pour les espèces végétales exotiques envahissantes, des inventaires ciblés pourront être réalisés en dehors de cette période, notamment en été, pour accroître la donnée et détecter d'autres espèces.

L'observateur réalisera un parcours sur les zones de prospection prioritaires ainsi que sur les cours d'eau et identifiera les espèces végétales exotiques envahissantes présentes dedans, en bordure de cours d'eau et en ripisylve.

En cas de présence continue (souvent pour la Canne de Provence par exemple), un point sera enregistré au début du linéaire, un à la fin, et tous les 20 mètres environ si besoin entre.

- Conditions météorologiques

Pas d'indications particulières.

- Matériel : une loupe à main.

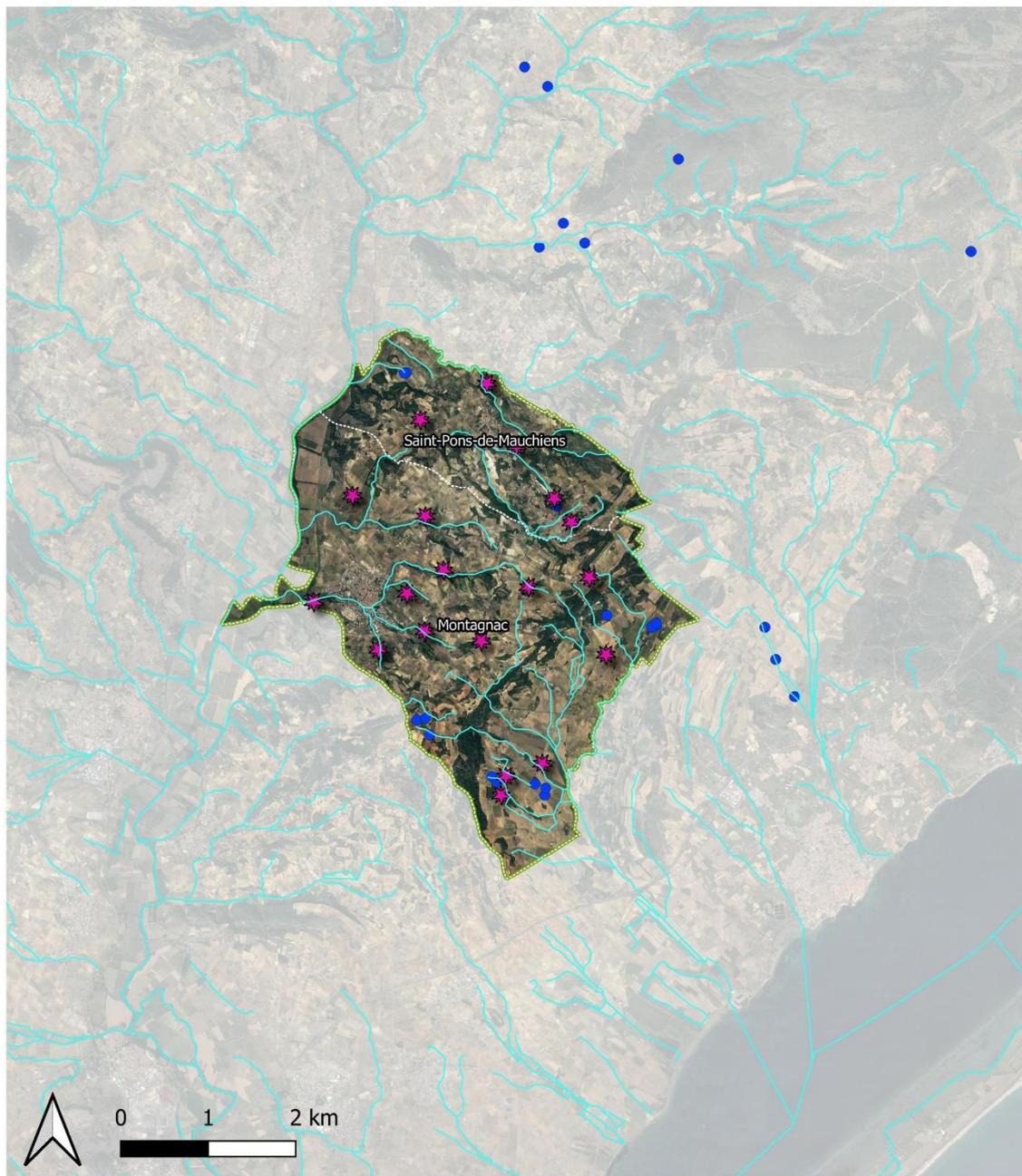
2. Résultats commentés

OISEAUX

Rollier d'Europe

Dix-huit points d'observations ont été réalisés et complétés par des transects véhiculés. Toutes les observations d'individus ont été pointées et sont synthétisées sur la carte ci-après. Au minimum, sept couples sont nicheurs sur les deux communes de l'ABC des Faucons dont deux ont été vus avec des juvéniles en vol.

RESULTATS DES INVENTAIRES POUR LE ROLLIER D'EUROPE



Légende

- Tronçon hydrographique Périmétres
- Données_inventaires COMMUNES
- ROLLIER ABC_Périmétres
- ★ points d'observations ABC Faucon
- individus recensés

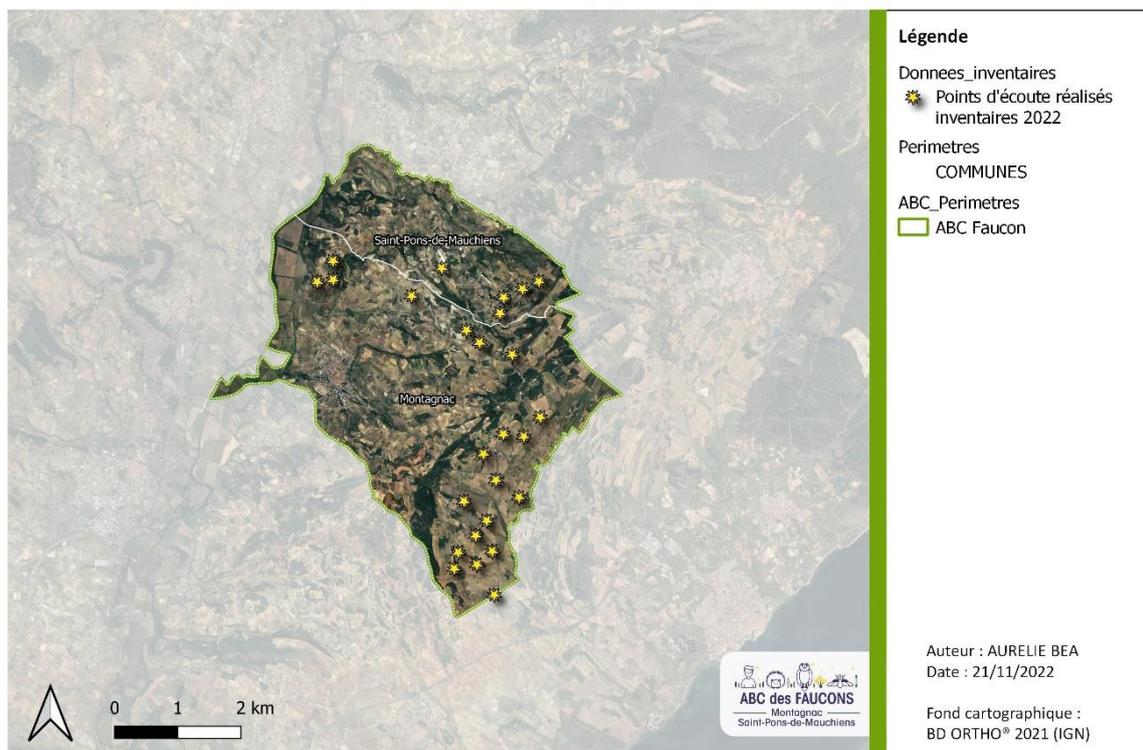


Auteur : Aurélie BEA,
LPO OCCITANIE
Date : 22/11/2022

Fond cartographique :

Outarde

La carte de localisation des points d'écoute effectués est représentée ci-dessous :



Des inventaires seront également réalisés en 2023 et viendront compléter les résultats dans le rapport final de l'ABC.

Reptiles

Les données observées (22 observations) durant les inventaires de la saison de terrain 2022 et qui concernent ce compartiment biologique se résument aux chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 6
- Nombre d'espèces à enjeu (enjeu régional modéré ou plus) : 3
 - Nombre d'espèces protégées : 6
 - Nombre d'espèces menacées : 1 (le Lézard Ocellé)
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 5

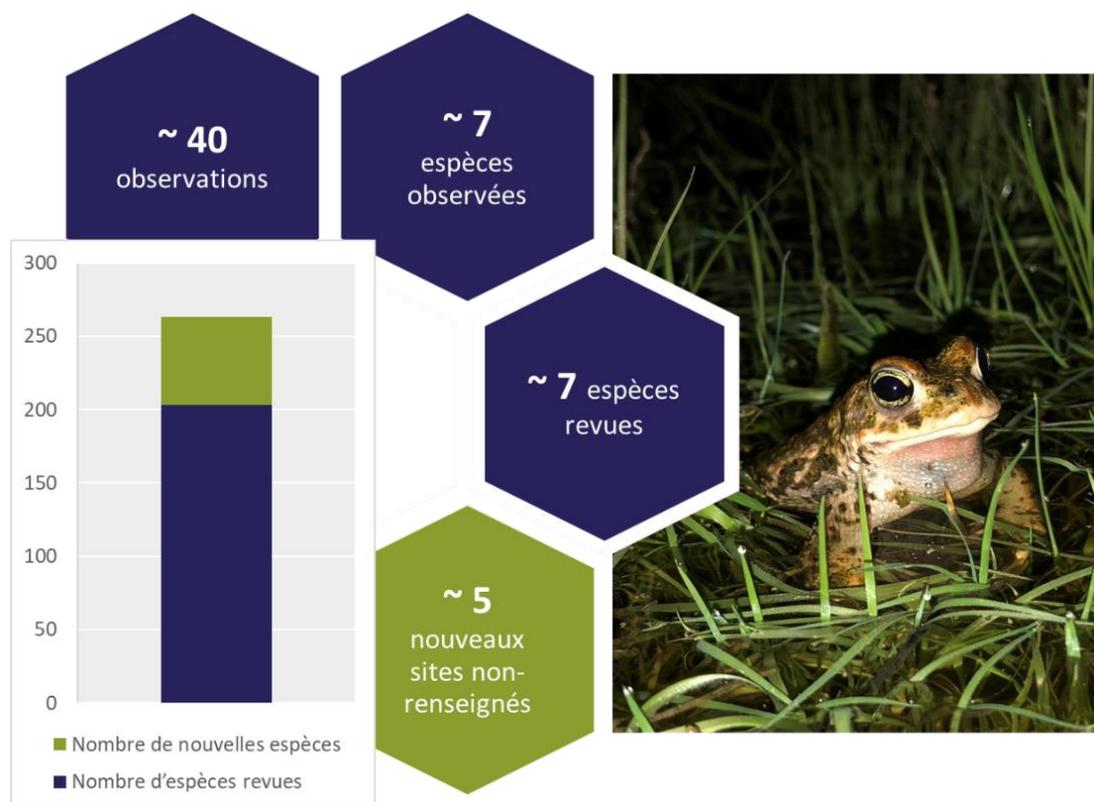
Si on compare avec les données totales de la base de données SINP (base Janvier 2022), on peut dire que sur 15 espèces contactées depuis les premières collectes de données, 6 ont

été recontactées lors de ces inventaires.

Amphibiens

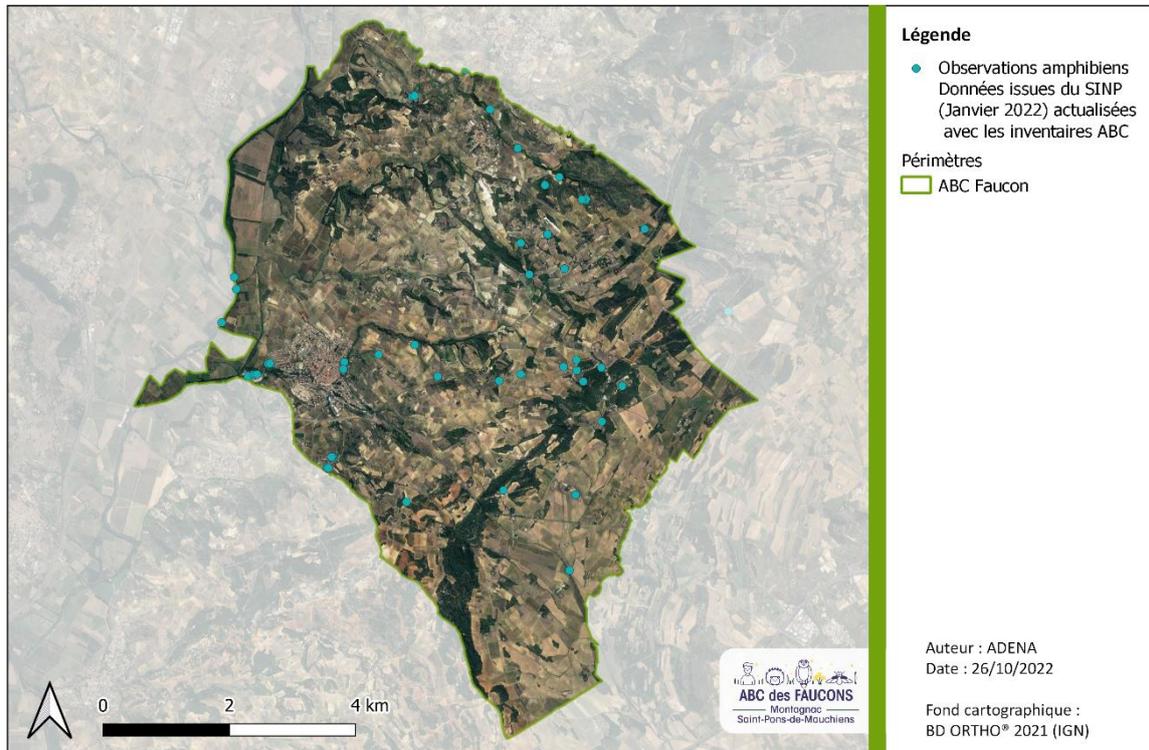
Les chiffres présentés ci-dessous sont provisoires et seront amenés à évoluer pour le rapport final.

Au total, près de 40 observations ont permis d'observer 7 espèces d'amphibiens. Ces 7 espèces étaient connues sur le territoire de l'ABC et les inventaires ont permis de confirmer qu'elles sont toujours présentes.



La carte suivante présente les observations amphibiens actualisées (extraction du SINP de janvier 2022 avec les inventaires professionnels de l'ABC Faucons).

Carte : Bilan des observations d'amphibiens



Odonates

A ce jour, les inventaires odonates ont été réalisés sur Montagnac. Ils seront poursuivis en 2023 sur Saint-Pons-de-Mauchiens.

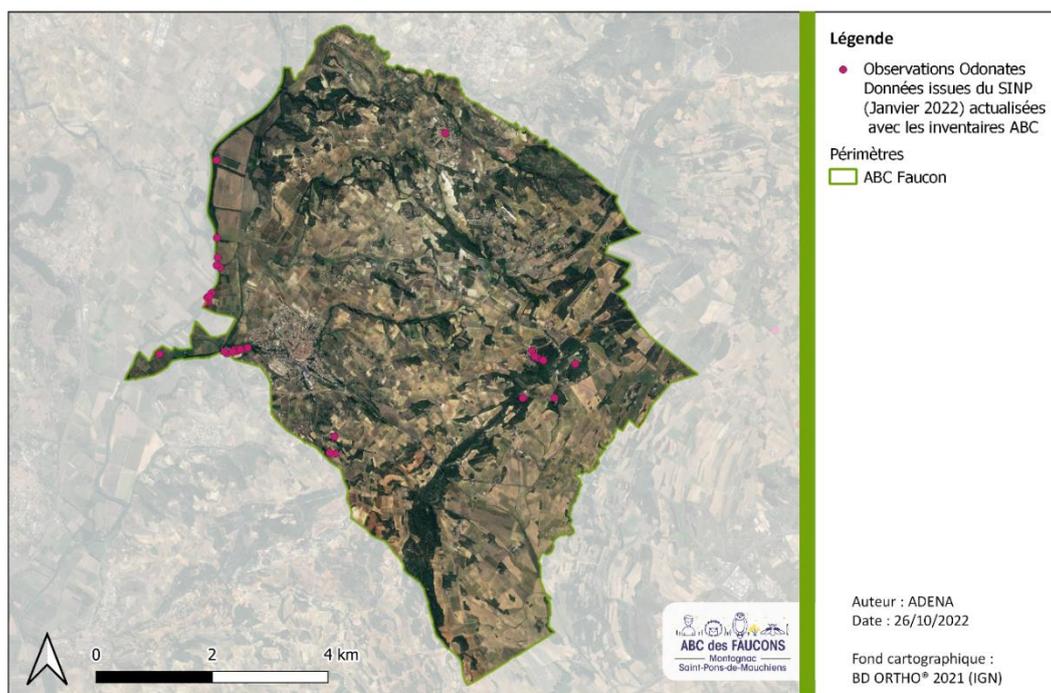
Liste des espèces observées sur Montagnac (* espèce non renseignée sur le SINP) :

- *Calopteryx xanthostoma**
- *Sympecma fusca*
- *Platycnemis pennipes**
- *Pyrrhosoma nymphula*
- *Erythromma viridulum*
- *Erythromma lindenii*
- *Ischnura elegans*
- *Anax imperator*
- *Crocothemis erythraea**
- *Orthetrum brunneum**
- *Orthetrum cancellatum*
- *Orthetrum coerulescens**
- *Macromia splendens**
- *Calopteryx virgo**
- *Trithemis annulata*
- *Onychogomphus uncatus**
- *Libellula fulva**
- *Sympetrum fonscolombii*
- *Sympetrum meridionale**



La carte suivante présente les observations odonatologiques actualisées avec les données relevées sur Montagnac (extraction du SINP de janvier 2022 avec les inventaires professionnels de l'ABC Faucons).

Carte 1 : Bilan des observations odonatologiques (uniquement actualisées sur la commune de Montagnac, données à actualiser pour Saint-Pons-de-Mauchiens)





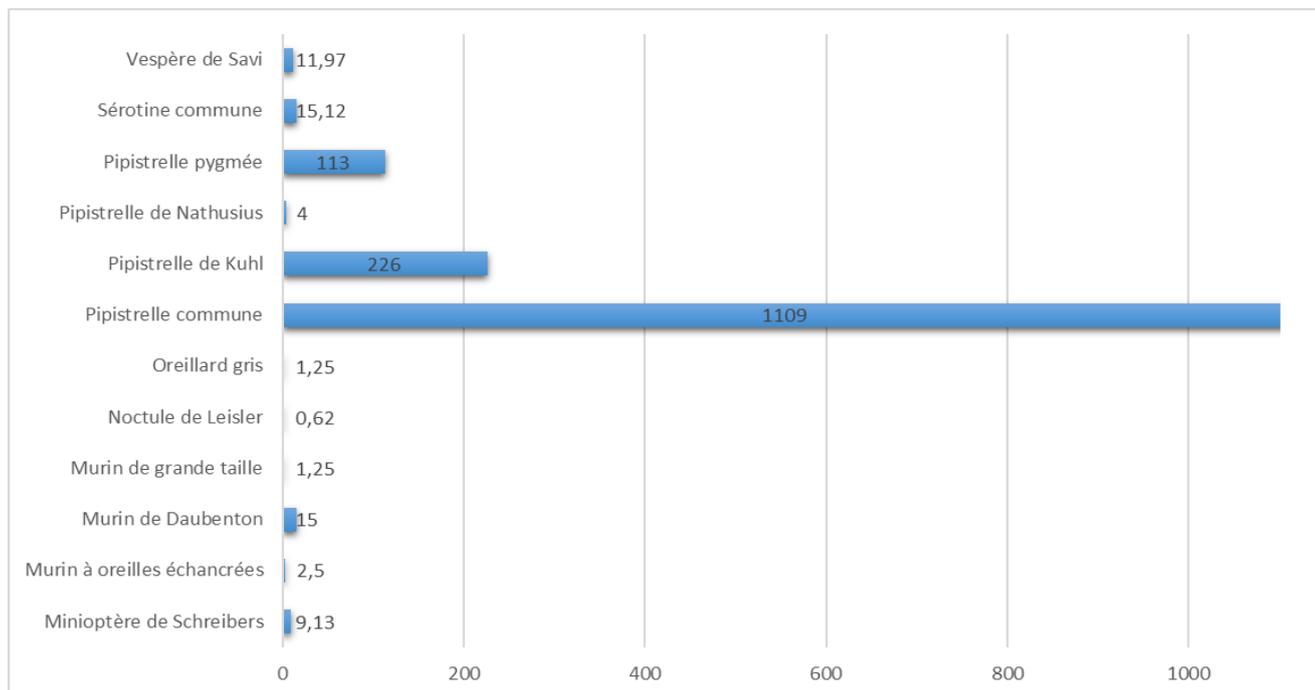
Chiroptères

Les résultats présentés ci-dessous concernent uniquement la commune de Montagnac. Les espèces contactées lors des écoutes passives sont synthétisées dans le tableau suivant :

Espèce		Protection	Natura 2000	Dét ZNIEFF	Liste Rouge nationale	Enjeu intrinsèque	Statut sur site
Nom vernaculaire	Nom scientifique						
Minioptère de schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante stricte	VU	Très fort	chasse
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	NT	Fort	transit, chasse ; individus isolés
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	LC	Modéré	transit, chasse ; individus isolés
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	LC	Modéré	transit, chasse ; individus isolés
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Art. 2	DH-IV	Déterminante à critère	NT	Modéré	transit, chasse ; individus isolés
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré	transit, chasse ; individus isolés
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Art. 2	DH-IV	-	NT	Modéré	reproduction probable
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Art. 2	DH-IV	-	NT	Modéré	transit, chasse ; individus isolés
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré	reproduction probable
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Art. 2	DH-IV	Remarquable	NT	Modéré	chasse
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré	chasse
Murin de daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Faible	transit ou chasse
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Faible	reproduction probable



Le graphique suivant représente le nombre de contact pour chaque espèce contactée :



Flore

Les chiffres présentés ci-dessous sont provisoires et seront amenés à évoluer pour le rapport final.

Au total, près de 490 observations ont permis d'observer 260 espèces de plantes dont environ 60 espèces n'étaient pas répertoriées sur le territoire de l'ABC des Faucons.

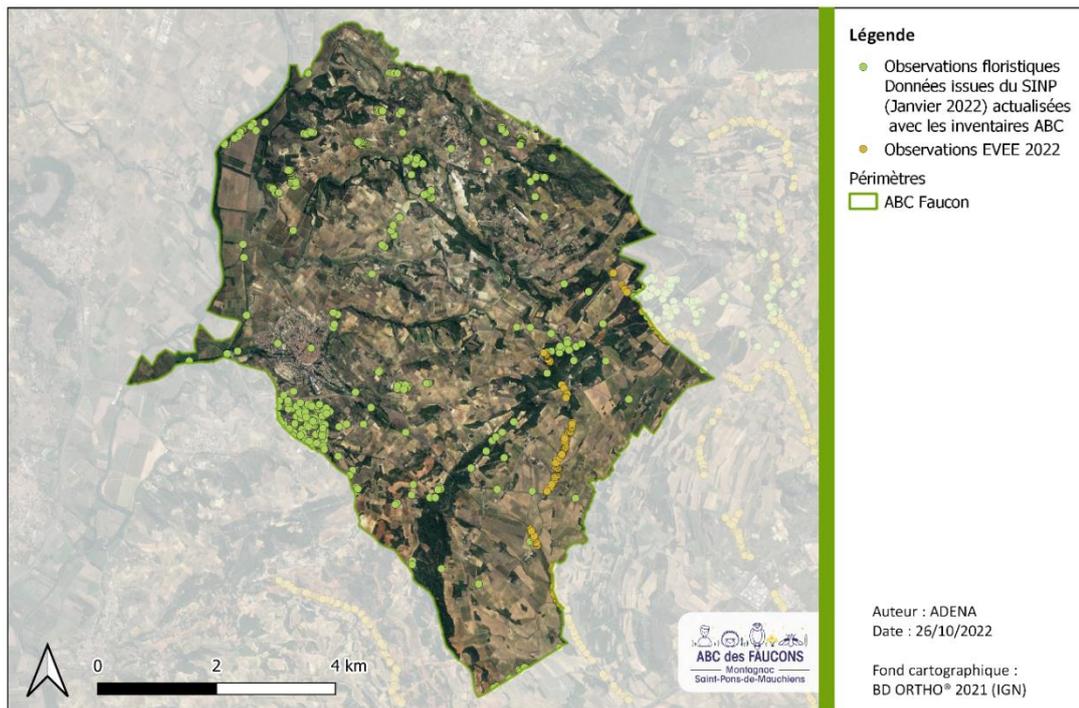




En matière d'espèces végétales exotiques envahissantes, un peu plus de 20 espèces sont présentes sur le territoire de l'ABC des Faucons, soit sur les zones prioritaires ou le long des cours d'eau.

La carte suivante présente les observations floristiques actualisées (extraction du SINP de janvier 2022 avec les inventaires professionnels de l'ABC des Faucons).

Carte 2 : Bilan des observations floristiques





3. Perspectives envisagées pour l'année 2 de l'ABC

Les principaux inventaires professionnels ont été réalisés lors de la saison de terrain 2022, seules les données obsolètes et/ou absurdes feront l'objet d'une révision et/ou complément. Les inventaires participatifs se dérouleront durant le premier semestre 2023, permettant ainsi de compléter le rapport final.

Le nombre de jours prévus initialement sur les inventaires professionnels a été consommé. Les perspectives d'inventaires complémentaires pour 2023 pourront s'envisager à travers les inventaires participatifs.

Comme énoncé dans la première partie de ce document, le territoire correspondant à un ABC est très vaste et cet état initial constituera un « état 0 » de la biodiversité à mettre à jour et/ou à compléter périodiquement (compter tous les 3 ans maximum) sur les communes de Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens.

4. Perspectives d'actions à inscrire dans le futur plan d'actions

L'Atlas de la Biodiversité Communale n'a pas pour unique but de dresser une liste d'espèces et d'habitats à enjeu sur les communes. Ce dernier a également pour objectif d'identifier les actions possibles pour préserver ou restaurer la biodiversité, au travers d'action à court ou moyen termes. L'objectif est de pérenniser l'intérêt porté sur la biodiversité de la part des élus, des collectivités, des gestionnaires d'espaces naturels et des citoyens de Montagnac et de Saint-Pons-de-Mauchiens au travers d'actions concrètes.

Cette partie présente donc les premières actions envisagées à cette étape de mi-parcours. Il s'agit ici de partager les premières pistes et thématiques qui seront étoffées dans le rapport final sous forme de fiches.

Thématique	Cible	Actions
Communication et sensibilisation	Grand public	Poursuivre la communication et la sensibilisation
	Scolaires	
	Centre de loisirs/Associations	
	Institutions	
	Professionnels espaces verts	
	Municipalité	
	Exploitants agricoles	Proposer des formations 'Biodiversité et agriculture' à destination des exploitants agricoles
	Exploitants agricoles	Impliquer les exploitants agricoles dans des projets de sciences participatives
	Professionnels du tourisme	Mobiliser le public de passage et former les professionnels du tourisme (plaquette de
	Touristes	



		synthèse, formation,)
Connaissance	Général	Apporter des compléments de connaissances sur les communes (secteurs non prospectés, temps de prospection très limité sur certains groupe chronophage, ...)
	Ciblé	Mieux caractériser les stations où les espèces à enjeu sont présentes Etudier la connectivité des zones à enjeu
Aménagement	Général	Limiter l'imperméabilisation des sols Privilégier les plantations d'espèces végétales indigènes
Gestion des habitats	Général	Mettre en adéquation usages de certains espaces et enjeux écologiques
	Ciblé	Accueil, conservation de la biodiversité et patrimoine bâti Mettre en place un programme d'actions en commun concernant la gestion des EVEC sur les communes de l'ABC
		Accroître la fonctionnalité des secteurs à enjeux en améliorant leur connectivité

III. Mobilisation citoyenne

1. Actions de communication

Durant cette première année de projet, différents outils de communication ont été mis en place afin de créer une identité graphique et visuelle à l'ABC des Faucons et susciter l'attention des citoyens :

a) Créations PAO

- « Révélons notre biodiversité » et logo ABC des Faucons

L'identité graphique « Révélons notre biodiversité » a été créée avec pour objectif de communiquer quand cela le demande à l'échelle des trois ABC que l'on retrouve sur le territoire de Thau : l'ABC des Garrigues, l'ABC des Faucons et l'ABC de la Lagune.





Cette charte graphique a été déclinée pour chaque ABC. Pour l'ABC des Faucons, la couleur de distinction est le vert.



Le logo ABC des Faucons est le suivant :



Celui-ci a été décliné pour chacune des communes afin d'orienter la communication spécifiquement aux habitants de la commune en question :



- Dépliant A5

Un dépliant papier a été conçu pour distribuer lors d'événements. Celui-ci contient une description du projet ainsi qu'un tutoriel pour contribuer à la base de données participative iNaturalist.



ABC des FAUCONS
Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens

Pour connaître les sorties et suivis près de chez vous, consultez la page facebook de l'ABC

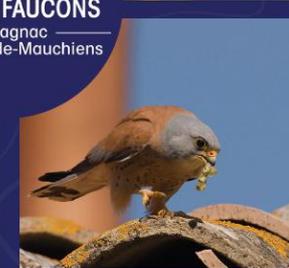
CPIE Bassin de Thau
04.67.24.07.55
abc@cpiebassindethau.fr



Page
Révétons notre biodiversité

Groupe
Atlas de la Biodiversité Communale des Faucons

Credat photo: Aurélien Balez / Conception graphique: CPIE Bassin de Thau



ABC des FAUCONS
Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens

Révétons notre biodiversité



Sorties nature pour **DÉCOUVRIR**

Inventaires faune & flore pour **CONNAÎTRE**

Chantiers participatifs pour **AGIR**

ABC des FAUCONS
Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens

Porté par Montagnac et associant la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens, l'Atlas de la biodiversité communale vise à mieux connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de nos garrigues.

Partez en quête des trésors de la nature autour de chez vous !

Au programme : **inventaires professionnels et citoyens, sorties nature, conférences, chantiers participatifs, actions de sensibilisation** dans les écoles, etc.

Participez au recensement de la flore et de la faune rencontrées dans votre jardin ou lors de vos balades, à l'aide de l'application iNaturalist !



Comment utiliser l'application iNaturalist ?

Avant la première utilisation, il est nécessaire de télécharger l'application, de s'inscrire et de se connecter.





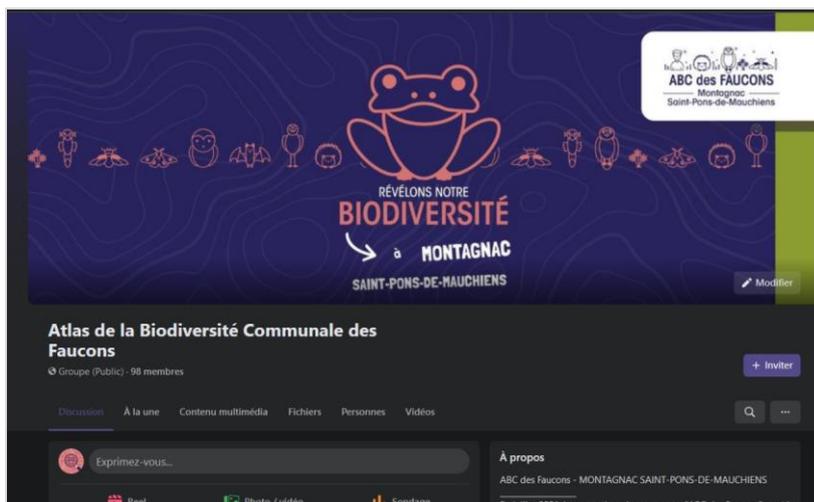
- Affiches annonces événementiel

Voici trois exemples de visuels d'affiches qui ont été créé à l'occasion de sorties ABC :



- Facebook

Un groupe Facebook « [Atlas de la Biodiversité Communale des Faucons](#) » a été mis en place dans l'optique de faire connaître le projet aux habitants, communiquer sur les sorties d'inventaires participatifs, communiquer sur l'avancée des inventaires professionnels mais surtout laisser place aux questions et aux échanges avec les habitants. Actuellement, environ 100 personnes ont rejoint le groupe.



Sur ce groupe Facebook, des jeux « Devine l'espèce » et des fiches espèces sont publiées de façon hebdomadaire afin d'informer et animer le groupe.



Fiche espèce

Thomise enflée
(Thomisus onustus)

Localisation : en Europe (de la Suède au Portugal dont la France)

Taille : 7-10mm pour les femelles et 2-4mm pour les mâles

Critère d'identification : présence de cornes qui portent les yeux latéraux. L'abdomen présente des tubercules. La coloration est variable, les femelles peuvent être jaunes, blanches ou roses; les mâles sont souvent brunâtres

Milieux de vie : milieux ouverts et ensoleillés, prairies, jardins, bords de chemins riches en plantes à fleurs

Alimentation : les jeunes peuvent se nourrir de pollen et les adultes chassent des insectes à l'affût

Période d'observation : Mai à Août

Statut de protection : protégée au niveau national

Retrouvez les ABC sur :

ABC des FAUCONS Montagnac Saint-Pons-de-Mauchiens

Fiche espèce

Mélitée Orangée
(Melitaea didyma)

Localisation : Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord et quelques individus en Asie

Taille : Entre 30 et 40 mm d'envergure

Critère d'identification : La face inférieure de l'aile est beige ornée de rangées de tâches noires et de bandes orange fragmentées de nervures claires

Milieux de vie : Milieux fleuris comme les prairies ou les bords de chemins

Alimentation : Grande variété de plantes (plantains, molènes, marguerites ...)

Période d'observation : avril à septembre

Statut de protection : aucun en Occitanie

Retrouvez les ABC sur :

ABC des FAUCONS Montagnac Saint-Pons-de-Mauchiens

Fiche espèce

Lézard Ocellé
(Timon lepidus)

Localisation : espèce méditerranéenne

Taille : 45 à 70 cm selon le sexe

Critère d'identification : ocellés bleus sur les flancs, gorge verte et corps massif

Milieux de vie : pelouses sèches et milieux ouverts légèrement embroussaillés, bien ensoleillés

Alimentation : insectes dont les coléoptères mais possibilité de manger des végétaux (omnivores)

Période d'observation : mi-mars à octobre

Statut de protection : protégée au niveau national

Retrouvez les ABC sur :

ABC des FAUCONS Montagnac Saint-Pons-de-Mauchiens

Fiche espèce

Rainette méridionale
(Hyla meridionalis)

Localisation : espèce méditerranéenne

Taille : 5 cm environ à l'âge adulte

Critère d'identification : dos lisse vert pomme à brun, exceptionnellement bleu, bande brun noir derrière l'œil

Milieux de vie : arboricole, se tient souvent dans les arbres et arbustes à proximité d'un point d'eau

Alimentation : coléoptères, fourmis, mouches...

Période d'observation : février à décembre

Statut de protection : protégée au niveau national

Retrouvez les ABC sur :

ABC des FAUCONS Montagnac Saint-Pons-de-Mauchiens



UNE LIBELLULE ROSE ?

Eaux stagnantes ou avec peu de courant.
Afrique et sud de l'Europe (dont sud de France)

CLASSE = Insectes
ORDRE = Odonates
FAMILLE = Libellulidae

Tritheimis Annulé - Tritheimis annulata

De juin à septembre vous pouvez m'apercevoir près de l'eau impossible de me confondre, je suis unique en mon genre !
J'habite en Afrique d'origine mais depuis quelques années je me plais également dans le sud de la France (à cause du réchauffement climatique)

chez nous, comme chez la plupart des libellules, la femelle porte des couleurs plus ternes. Ici, l'extrémité de son abdomen est sans l'eau Elle est en train de pondre!

Qu'est ce que c'est ??
UNE EXUVIE!
J'étais au départ une larve aquatique. Cette enveloppe translucide est la dernière mue avant ma métamorphose en libellule adulte.

Nervures des ailes rouge vif
Tête, thorax et abdomen **ROSE!**
tache orange sur la base de l'aile postérieure

32-38 mm

BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

Valentine

FLORE SAUVAGE dans ma ville

Micocoulier de Provence →
Mes bauges, jeunes feuilles et fruits sont comestibles. Je nourris également les chenilles de la grande Tortue

Alysson Maritime
On me trouve en bord de mer. j'habite de nombreux insectes utiles à l'agriculture et je concurrence certaines herbes envahissantes. Je suis donc l'allié de l'agroécologie!

Laiteron des champs ↓
Je ne suis pas un pissenlit ! Mes tiges sont plus longues et ligneuses. Mon drôle de mom fait référence au lait blanc de mes tiges. Je suis très bon en salade et riche en vitamines C

Chenopode blanc
Aussi appelé chou gras, mes feuilles sont délicieuses cuites et riches en nutriments. (à condition de les blanchir au préalable)
Mon goût rappelle celui de l'épinard

Bourache officinale →
Mes fleurs et jeunes feuilles se mangent et favorisent le transit intestinal. Je suis également un répulsif naturel sur les limaces!

Quelle drôle de flore spontanée!

BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

Valentine



LA SALAMANDRE TACHETÉE
Salamandra atra

CLASSE = Amphibiens
ORDRE = Urodèles (présence d'une queue)
FAMILLE = Salamandridae

Mes grands yeux noirs sont adaptés à la vision nocturne.

Je me nourris d'insectes, de lombrics, d'araignées, de mille-pattes, de limaçons...

Mes glandes parotéïdes sécrètent un lait toxique en cas de danger.

Je ne suis pas une espèce aquatique, contrairement à mon cousin le triton. On me trouve dans les forêts humides avec du bois mort. Je passe la plupart de mon temps caché sous terre mais il m'arrive de sortir la nuit ou pendant les fortes pluies. J'hiverné l'hiver dans des galeries souterraines. Au printemps, la femelle se rend près de l'eau (mares, étangs) pour déposer ses larves. Certaines Salamandres en Europe du Sud donnent naissance à des jeunes salamandres, capables déjà de marcher.

Ma peau est luisante, tachetée de jaune-orange. Chaque Salamandre a un motif unique. La sous-espèce "terrestris" a des taches alignées contrairement à "Salamandra".

J'ai l'incroyable pouvoir de régénérer mes pattes en quelques mois.

20-25 ANS!

20 cm de long

⚠️ Nous sommes une espèce protégée en France, il est interdit de nous manipuler ! Comme l'indique mes tâches jaunes = je suis toxique, mais je ne représente pas de grands dangers pour l'Homme ; si vous avez touché une salamandre, lavez-vous les mains pour ne pas lécher vos yeux ou votre bouche.

Valentine

- Vidéo tuto iNaturalist

Pour faciliter la remontée de données par les habitants sur la plateforme iNaturalist, une vidéo tuto a été créée et est disponible sur [Vimeo ICI](#)



b) Presse et communication communale

Avant chaque sortie ABC, les affiches sont relayées par la presse et la commune (par le biais d'un bulletin municipal, de panneaux lumineux, réseaux sociaux...). De plus, le CPIE Bassin



de Thau a été contacté plusieurs fois par la presse notamment par la Tribune Midi Libre Sète pour réaliser des articles de « présentation des ABC ». Voici des exemples d'articles parus :

« Vous avez dit Atlas de la biodiversité communale ? »

ENVIRONNEMENT

Une nouvelle tribune "Entre terre et mer" proposée par le CPIE Bassin de Thau.

Midi Libre
redac.sete@midi Libre.com

Afin d'établir une base de connaissances de la biodiversité des communes, l'Office français pour la biodiversité (OFB) a mis en place dès 2010 l'Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Sur le constat que la « biodiversité ordinaire » n'est pas assez prise en compte, la démarche des ABC permet d'obtenir des informations à grande échelle sur le territoire français.

Dynamique

Sensibilisée aux problématiques liées à l'environnement, la commune de Montbazin a initié une dynamique des ABC sur le Bassin de Thau en 2021. Elle forme avec Fossumac et Villeveyrac le premier consortium nommé l'ABC des Garrigues. Marseillan a ensuite suivi en juillet 2021 aux côtés de 7 communes : Balazuc-les-Bains, Balazuc-le-Vieux, Bouzigues, Frontignan, Loupian, Méze et Sète pour mettre en place l'ABC de la Lagune.

En parallèle, Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens portent depuis juillet 2021 l'ABC des Faucons. Au total, ce sont donc 13 communes du terri-



Le bassin de Thau dans son ensemble est un réservoir incontournable de biodiversité. ILLUSTRATION: C. R.

toire Bassin de Thau qui sont impliqués. Celles-ci seront accompagnées par le réseau du CPIE Bassin de Thau mais aussi de partenaires locaux tels que Sète Agglopolie Méditerranée, le Syndicat Mixte du Bas-

sin de Thau, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

À noter que le CPIE Bassin de Thau met en place, pour les 13

communes, des inventaires et chantiers participatifs pour le grand public et les scolaires.

Base scientifique

Au cours de ces sorties naturalistes, les participants peuvent découvrir l'outil et application iNaturalist, ludique et intuitive. Elle regroupe les observations de naturalistes aguerris et celles des débutants.

En parallèle, des inventaires dits professionnels sont menés pour capitaliser davantage de données. L'ensemble de ces données viennent agrémente la base scientifique nationale et servent localement à la planification du territoire.

Ne loupez plus aucune info !

PARTICIPER Rendez-vous sur la page Facebook du CPIE @RevelonsNotreBiodiversite sur laquelle vous retrouverez toutes les informations dédiées aux ABC : dates de sorties grand public, fiches espèces. L'ensemble des sorties prévues dans le cadre des ABC sont gratuites et sur inscription. Sans participer à une sortie, vous pouvez vous impliquer dans ces projets. En effet, depuis chez vous vous pouvez observer la biodiversité, la photographier et partager vos données sur les projets iNaturalist ABC des Garrigues, ABC des Faucons et ABC de la Lagune.

The screenshot shows a mobile application interface. At the top, there's a navigation bar with a back arrow, the title 'ABC des FAUCONS', and a share icon. Below the title is a green banner with a map of the region and a 'Agrandir' button. The main content area features the text 'ABC des FAUCONS Montagnac Saint-Pons-de-Mauchiens' and 'CHANTIER PARTICIPATIF // DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ DES TERRES AGRICOLES'. A date '19 févr.' is also visible. Below this is a button 'AJOUTER À MON AGENDA'. At the bottom, there's a location 'Domaine de Campaucels' and an 'Itinéraire' button. A date 'Samedi 19 Février 2022 de 13h30 à 17h' and the location 'Domaine de Campaucels' are highlighted in green.

The screenshot shows a website article from 'Montagnac Esprit de Languedoc'. The article title is 'ABC des FAUCONS' and it's dated '14 fév. 2022'. The text describes a participatory workshop on the Domaine de Campaucels, focusing on the biodiversity of agricultural lands. It mentions the creation of hedges to preserve and favor agricultural biodiversity. The article concludes with an invitation to participate in the workshop and enjoy a degustation at the end.



c) Liste des associations

Un recensement des associations sur chacune des deux communes a été réalisée afin de les impliquer dans le projet (co-organisation de sorties inventaires, prise en main de façon autonome de l'application iNaturalist ou simplement relais de la communication).

Dans ce cadre, nous avons pu réaliser une sortie avec l'association de chasse de Montagnac pour leur présenter le projet d'ABC des Faucons et les initier à iNaturalist le 22 mai 2022.



Titre : Photographie des participants à la sortie avec l'association de chasse de Montagnac.

2. Actions de sensibilisation

Afin de faire connaître le projet et sensibiliser les habitants, des sorties, des conférences et des stands sont réalisés. A ce jour, voici les actions réalisées :

Noms	Communes	Dates
<i>Nuit de la Chouette</i>	<i>Montagnac</i>	<i>18 mars 2022</i>
<i>Nuit de la Chouette</i>	<i>Saint Pons de Mauchiens</i>	<i>4 mars 2022</i>
<i>Plantes sauvages comestibles</i>	<i>Montagnac</i>	<i>16 avril 2022</i>
<i>Plantes sauvages comestibles</i>	<i>Saint Pons de Mauchiens</i>	<i>30 avril 2022</i>
<i>Présentation ABC/iNaturalist sortie "Ramassons les déchets" avec l'association de chasse Montagnac</i>	<i>Montagnac</i>	<i>22 mai 2022</i>
<i>Réunion public présentation de l'ABC</i>	<i>Saint Pons de Mauchiens</i>	<i>18 mars 2022</i>
<i>Chauves-Souris et présentation de l'ABC</i>	<i>Montagnac</i>	<i>2 novembre 2022</i>



3. Inventaires participatifs

Après un export des données sur iNaturalist, nous avons comparé les jeux de données avec les listes d'espèces à enjeu du SINP afin de faire ressortir les espèces à enjeux forts et très forts qui ont été observées par le Grand Public sur les communes de Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens.

Groupe taxonomique	Espèce	Nombre de données iNaturalist
Avifaune	Martin-Pêcheur d'Europe	1
	Faucon crécerellette	40
Reptiles	Psammodrome Algire	1
	Lézard Ocellé	2

Le faucon crécerellette étant emblématique de la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens et étant donné que l'espèce s'observe facilement depuis les toits de la ville, on peut émettre comme hypothèse que les habitants ont tendance à le prendre plus facilement en photo et les mettre sur iNaturalist.

4. Chantiers participatifs

Un chantier participatif a été organisé le 18 février 2022 au Domaine viticole de Campaucels situé à Montagnac. L'objectif de celui-ci était de venir planter des haies tout en découvrant la biodiversité du domaine grâce à une animatrice de la LPO Occitanie. Une quinzaine d'habitants de Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens y ont participé et cela leur a permis de découvrir le projet d'ABC des Faucons porté par leurs communes.





IV. Aires Educatives

1. Etablissements concernés et nombre de classes par établissement

Grâce au projet d'ABC, aux subventions accordées par l'OFB et au soutien des communes, des Aires Educatives ont pu voir le jour sur Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens :

Ville	Ecole	Nombre de classes et niveaux	En septembre 2022, année n° :
Montagnac	Louis Pasteur	2 (CM1)	1
Saint-Pons-de-Mauchiens	Ecole primaire	1(CM1/CM2)	1

2. Méthodologie mise en place et grandes étapes

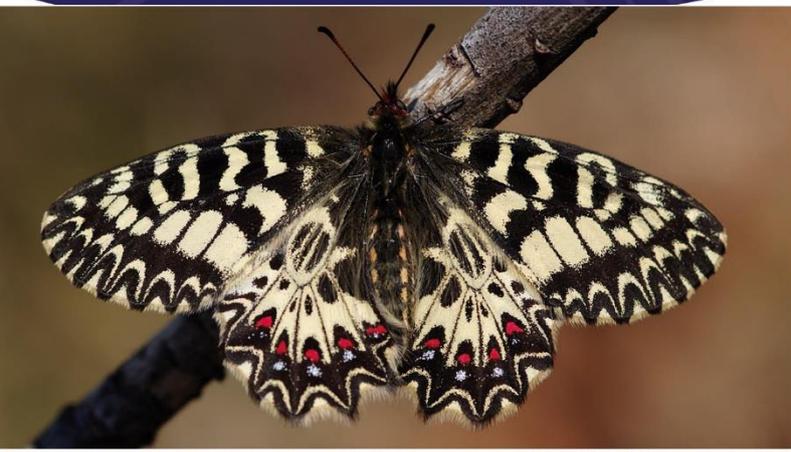
L'Aire éducative de Montagnac est accompagnée par l'association Cosciences et celle de Saint-Pons-de-Mauchiens par l'ADENA.

Toutes les deux ont été inscrites officiellement auprès de l'OFB sur la plateforme SAGAE en septembre 2022.

Les premières réunions entre la mairie, les enseignants et les animateurs référents ont eu lieu. Les séances avec les élèves commenceront courant novembre 2022.

Pour ces deux aires éducatives, chaque classe va bénéficier d'environ 10 séances d'accompagnement qui se déroule comme suit :

- Séance 1 : Présentation du projet et explication du concept de la nature
- Séance 2 : Choix du site
- Séances 3 à 7 : Etat des lieux
- Séance 7 à 9 : Définitions des objectifs et des actions
- Séance 10 : Restitution du projet auprès de l'ensemble de l'école, de la commune ainsi que des partenaires techniques.





RÉVÉLONS NOTRE BIODIVERSITÉ



CONTACTS :

Julian Le Viol

Responsable pôle biodiversité
j.leviol@cpiébassindethau.fr

Lisa Petit

Cheffe de projet ABC
l.petit@cpiébassindethau.fr

09 72 54 67 05



ABC des FAUCONS

Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens



Révélons notre biodiversité

Groupe : Atlas de la Biodiversité
Communale des Faucons



Retrouvez le projet ABC des Faucons ici :
<https://bit.ly/abc-faucons>

Crédits photo : C.RAMBAL ; A.DALOZ ; P.LOUISSY ; iNaturalist
- W.PHILADELPHIE, B.SERGERER, La Petite Planète ;
CPIE Bassin de Thau



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune



SAINT PONS DE MAUCHIENS